Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260305-CCAS20260305_02-DE

DELIBERATION N°2026-03-05/ 02

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL
C.C.A.S

(Centre Communal d'Action Sociale)

Membres en exercice : 13
Présents : 7
Votes par procuration : 4
Suffrages exprimés : 11

Date de la convocation :
20.02.2026

OBJET :

Affectation du résultat 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE CINQ MARS, à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nathalie JOUAN, Vice-Présidente, Adjointe au Maire de Tréal.

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Nathalie JOUAN, Michel TREMOUREUX, Jacqueline ANNEE, Marie-Claire COTARD, Marcel ETRILLARD, Annick MAQUIGNON formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Léa CHAUVET, Isabelle COUE, Marie-Christine HAVARD, Catherine RACOUET,

Absents non excusés : Catherine DO NASCIMENTO, Sylvie GEFFROY,

Secrétaire de séance : Nathalie JOUAN

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S de TREAL,

Après avoir adopté le résultat d'exercice 2025 dont les résultats sont conformes au Compte Financier Unique et se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025 (excédent)	(+) 7 581,67
Résultat reporté N-1 2024 (excédent)	(+) 39 535,41
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025 (excédent)	**(+) 47 117,08**

Section d'Investissement

Résultat de l'exercice 2025 (déficit)	(-)349,69
Résultat reporté N-1 2024 (déficit)	(-) 6 419,05
Solde de l'investissement cumulé au 31/12/2025 (déficit)	**(-) 6 768,74**

Restes à Réaliser : Dépenses :	Restes à réaliser : Recettes :	Solde des restes à réaliser :
0,00 €	0,00 €	0,00 €

Besoin de financement à la section d'investissement	**(-) 6 768,74**

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget pour 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement ***(R1068)*** « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :	**6 768,74**
2°) – affectation en report à nouveau au compte **R002** « excédent de résultat de fonctionnement reporté » la somme de :	**40 348,34**

Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme,
Le Président,

MAIRIE DE TREAL (MORBIHAN)

Muriel HERVÉ

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260305-CCAS20260305_02-DE

Commune de TREAL CCAS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil d'administration du ccas de TREAL
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE CA 2024	VIREMENT A LA SECTION D' INVESTISSEMENT CA 2025 (-1068)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2026 - Dépenses - Recettes	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-6 419,05 €		-349,69 €		0,00 €	-6 768,74 €
FONCT	45 954,46 €	6 419,05 €	7 581,67 €			**47 117,08 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	47 117,08 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	6 768,74 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	40 348,34 €
Total affecté au c/ 1068 :	6 768,74 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002)	

Fait à TREAL
Le 5 mars 26

MAIRIE DE TREAL (MORBIHAN)

Cachet et signature

Délibéré par le Conseil d'administration
Le 5 mars 26

Nombre de membres en exercice : 13
Présents : 7
Suffrages exprimés : 11
Abs : 0 Pour : 11 Contre : 0

Date de la convocation : 2 Fevrier 26